



**VILLECHENEVE**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**En date du 19 mars 2008**

### **PRESENTS :**

MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET. VARILLON. MME CHIRAT Sylviane.  
MM. GRANJARD. SARCEY. MME DUSSUYER. M. CHIRAT Sébastien. Melle  
FAURE. M. BLANC. MMES. DE OLIVEIRA . CHAVEROT. MM BOINON.  
MONDELAIN.

**Secrétaire :** Laetitia FAURE

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- 1) Désigne deux délégués communautaires titulaires et deux délégués communautaires suppléants :

#### **Résultats du vote à bulletin secret pour les délégués communautaires titulaires :**

CRIBIER Jacques	13 voix
CHAZELLES Bernard	13 voix
VARILLON Georges	1 voix
BLANC Daniel	1 voix

Messieurs CRIBIER Jacques et CHAZELLES Bernard ont obtenu la majorité absolue et sont déclarés délégués communautaires titulaires

#### **Résultats du vote à bulletin secret pour les délégués communautaires suppléants :**

PIQUET Bruno	15 voix
VARILLON Georges	14 voix

Messieurs PIQUET Bruno et VARILLON Georges ont obtenu la majorité absolue et sont déclarés délégués communautaires suppléants (Monsieur VARILLON Georges suppléant de Monsieur CRIBIER Jacques et Monsieur PIQUET Bruno suppléant de Monsieur CHAZELLES Bernard)

- 2) Désigne deux délégués titulaires et un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier :
    - Madame CHAVEROT Mireille et Monsieur VARILLON Georges ont obtenu la majorité absolue et sont donc déclarés délégués titulaires
    - Monsieur CRIBIER Jacques a obtenu la majorité absolue et a donc été déclaré délégué suppléant
  
  - 3) Désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'électricité :
    - Monsieur CRIBIER Jacques a obtenu la majorité absolue et est donc déclaré délégué titulaire
    - Monsieur SARCEY Claude a obtenu la majorité absolue et est donc déclaré délégué suppléant.
  
  - 4) Décide de déléguer des fonctions aux 4 adjoints mis en place :
    - Monsieur CHAZELLES Bernard : Responsable des finances ;
    - Monsieur PIQUET Bruno : Responsable Agents communaux et Voirie
    - Monsieur VARILLON Georges : Responsable de l'Ecole
    - Madame CHIRAT Sylviane : Responsable de la gestion des bâtiments communaux
  
  - 5) Décide de déléguer à Monsieur CHAZELLES Bernard la signature dans le cas où Monsieur le Maire aurait un empêchement
  
  - 6) Donne à Monsieur LENAOUR, receveur municipal, l'autorisation de poursuivre concernant l'établissement des mandats et des recettes.
  
  - 7) Mets en place des différentes commissions municipales (voir tableau joint).
  
  - 8) Fixe l'indemnité du Maire et des adjoints au taux légal autorisé pour le mandat 2008-2014
- Résultat du vote :  
Votants : 15                      Pour : 10                      Bulletin blanc : 5
- 9) Organise la cérémonie de la FNACA le 22 mars 2008 à 10H45. Personnes chargées de l'organisation : Mme DUSSUYER. Mme CHIRAT . M. GRANJARD. M. CHAZELLES.
  
  - 10) Etablit le planning des cérémonies pour le mandat 2008-2014
  
  - 11) Délibère au sujet de nombreuses questions diverses.

Fait en Mairie le 20 mars 2008

Le Maire,  
J. CRIBIER